

JDJ

Le Journal Du Jeudi - N°49- Du 25 Avril au 02 Mai 2019



**ALIOU SALL
L'ANTI
KARIM !**



**DÉMISSIONS
EN SÉRIE À REWMI
LE MALAISE
DEMOCRATIQUE !**



Allez à Gawlo.net & cliquez pour télécharger !

JDJ

Le Journal Du Jeudi

A FOND DANS L'INFO DÉCALÉE !



POUR VOS INSERTIONS

33 827 33 31 / 77 503 00 10

Editeur & Directeur de publication : Mansour Dieng

Rédacteur en chef : Marc Senghor

Conseiller éditorial : Salif Samb

Développement: Momo Dieng

Infographie: Isopubli@gmail.com

Tél : 33 827 33 31 - Commercial : 77 503 00 10

- email :cordior@orange.sn

STRUCTURATION

L'APR dans l'ère de la modernisation

Les conditions précipitées dans lesquelles l'Alliance pour la République (APR) a été portée sur les fonts baptismaux le 1er décembre 2008 ne laissaient pas la possibilité de la structurer du sommet à la base. Il fallait sur la base des dispositions statutaires et réglementaires donner à l'APR une implantation nationale. On était à quelques mois des élections locales et trois ans de la présidentielle. Tenter une structuration pour un parti naissant était le moyen le plus sûr pour l'enterrer prématurément face aux mastodontes (PDS, PS, AFP) qui occupaient le landerneau politique.

ALIOUNE BADARA RETARDE LA STRUCTURATION DE L'APR

Après la présidentielle de 2012, l'APR, parti au pouvoir fait face aux démons de la désorganisation. La gestion du parti associée à celle de la coalition constituait pour ABC un goulot d'étranglement). Ce dernier se verra limogé du gouvernement le 29 octobre 2012 avant d'être exclu du parti le 6 novembre 2013. Ainsi, Macky Sall met fin à ses fonctions de coordinateur national de l'APR et en le relevant de toutes les instances de direction du parti. Ce poste qui installe de facto une dualité au sommet de la hiérarchie apériste a disparu de l'organigramme de l'APR même si Pape Maël Thiam occupe le poste d'administrateur.

Cette exclusion faisait suite à une interview accordée en juillet 2013 dans un quotidien de la place et dans laquelle on sentait de plus en plus une dyarchie au sommet de l'APR. Il y déclarait : « Macky Sall a été élu, il lui appartient de prendre entièrement ses responsabilités. Il doit savoir que le moment du bilan viendra et les questions ne seront pas posées à ses alliés, mais à lui tout seul. Et, de sa conscience seule devant les Sénégalais, il répondra. Je pense que l'APR devra prendre ses responsabilités, s'allier avec ceux qui acceptent de jouer le véritable rôle d'allié, défendre la politique du gouvernement à condition que le parti la connaisse parce qu'aujourd'hui je ne pense pas que l'APR ayant porté le chef de l'Etat au pouvoir sache le programme sur la base duquel il a été élu. Je ne pense pas que ceux-là qui se chargent de le mettre en œuvre le connaisse ou l'aient visité une



seule fois».

Alioune Badara Cissé a été victime de la toute-puissance du seigneur de l'APR à qui le texte qui régit le Sen lui donne le droit de vie et de mort sur tout membre de la dite instance. Pourtant c'est ce même Alioune Badara Cissé qui, en mars 2013, déclarait lors d'une rencontre de soutien aux actions du président de la République organisée par des militants apéristes de Fatick qu'il « s'opposait à toute structuration du parti au pouvoir avant les prochaines élections locales de 2014 parce qu'une telle initiative serait hasardeuse à quelques encablures de ces joutes ». Il ajoutait : « le mécontentement risque d'être plus ample, la frustration va connaître un niveau tellement exacerbé que pour mobiliser les troupes, mobiliser ceux-là qui sont laissés en rade pour les députations, les investitures locales, pour le Conseil économique social et environnemental (CESE) va poser problème ». Et

il concluait qu'il « fallait continuer à donner mandat au président du parti, lui donner les compétences pour animer le parti jusqu'après les élections locales ».

De telles recommandations ont été bien suivies par Macky Sall. Seulement, cette situation dure et perdue au point qu'après avoir réussi six élections et un référendum sans structurer le parti qui porte ses ambitions politiques, l'apériste en chef décide en fin de structurer son parti.

PRÉPARER LA RELÈVE EN 2024

Le référendum initié par le Président Sall et organisé le 16 mars 2016 prônait la modernisation du rôle des partis politiques dans le système démocratique. Aussi est-il aberrant pour le Président Macky Sall de vouloir mettre la charrue avant les bœufs c'est-à-dire moderniser le rôle des partis alors que son parti à l'instar de plusieurs autres souffrent structurellement d'une modernisation. Aujourd'hui qu'il n'y a plus de risque de frustrations de militants lésés qui compromettrait une quelconque réélection, Macky Sall annonce que l'heure de la structuration de son parti a sonné. Mais il est appert que si ce dernier veut doter à son parti d'instances fonctionnelles, ce n'est pas pour sacrifier à l'organisation qui sied à toute formation politique, mais c'est pour se projeter dans une logique successorale en 2024. Macky ne veut pas finir son mandat sans organiser sa succession. Et ce besoin de structuration est en parfaite adéquation dialectique avec la réforme suppressive du poste primo-ministériel. Le poste de PM dans nos Républiques laisse souvent penser que son occupant est le mieux placé pour succéder au Président. Le Sénégal a vécu l'expérience de la dévolution anti-démocratique du pouvoir avec l'article 35 d'avril 1976 qui a porté Abdou Diouf, l'alors Premier ministre de Senghor au pouvoir en janvier 1981. Et pour éviter toute guerre de succession qui entraverait son fast-track et étouffer ces supposées ou réelles ambitions présidentielles qui commencent à se manifester chez certains de ses ministres, Macky préfère supprimer le poste de PM. Sous peu, on aura un gouvernement sans un chef ministre. Tout le monde étant sur le même pied, il sera difficile de penser qui de l'APR sera mis en incubation pour diriger les troupes beige-marron en 2024. Mais une chose est sûre : Macky prépare la relève en 2024. Sur qui jettera-t-il son dévolu : pour l'instant mystère et boule de gomme !

Mark Senghor

EN HAUSSE

Pr Ibrahima Thioub

Le professeur Ibrahima Thioub, recteur de l'Ucad, a été honoré par la République française. Le normalien a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre des palmes académiques. Cette distinction est, selon SE Christophe Bigot, ambassadeur de France au Sénégal, l'une des plus anciennes distinctions civiles françaises.

**Mme Zeynab Mbengue Wade**

«Je suis très honorée et très fière d'intégrer cette haute institution. Par la grâce de Dieu, j'ai pu réussir le concours qui n'était pas donné à n'importe qui. C'est un grand honneur de pouvoir faire partie de la cour des comptes qui est une institution majeure au Sénégal, en Afrique et dans le monde». Tels sont les premiers mots de Mme Zeynab Mbengue Wade. Administrateur civile principale, elle est la première femme à intégrer la prestigieuse juridiction financière qu'est la Cour des comptes du Sénégal.»

**Mouhamadou Lamine Diop**

Le jeune sénégalais Mouhamadou Lamine Diop a remporté le concours International de poésie arabe organisé à Abu Dhabi. « Je remercie d'abord tous ceux qui m'ont encadré dans ma formation. C'est grâce à Dieu que je suis devenu le vainqueur de ce concours qui regroupait beaucoup de nationalités à travers le monde », a déclaré Mouhamadou Lamine Diop, à son arrivée à l'aéroport International Blaise Diagne où il a été accueilli par une foule.



EN BAISSSE

Abdoulaye Wilane

Le député socialiste Abdoulaye Wilane juge dérisoire les salaires perçus par les parlementaires sénégalais. Le Maire de Kaffrine affirme que beaucoup de sollicitations sociales pèsent sur les épaules des députés. « Un député a un million 300 mille francs, un véhicule et une dotation en carburant qui ne dépasse pas 300 litres », soutient le Maire de Kaffrine. Le parlementaire devrait ajouter que pour des gens qui passent leur temps à dormir et applaudir, se préoccupant de leurs conditions matérielles, plutôt que celles du peuple. Face donc à des individus pareils, ils ne méritent même pas leur traitement. Il n'est nullement écrit qu'ils doivent entretenir leur clientèle politique.

**Direction Protection civile**

Un incendie s'est déclaré en plein centre-ville. C'est le «Metropolitan Centre commercial» qui a pris feu hier matin. Les flammes qui se sont propagées dans tout le bâtiment l'a réduit en cendres. Les sapeurs-pompiers s'activaient pour sauver encore ce qui peut l'être... Ca fait trop d'incendies et dans des lieux stratégiques. Que fait donc la direction de la protection civile.

**Cheikh Bethio Thioune**

L'on se demande bien comment il a pu quitter le pays et se soustraire à la Justice. Alors que ses talibés, qui sont en prison depuis de longues années, font face à la justice, lui, comme d'habitude, s'est trouvé une maladie. Et Me Khas-simou Toure n'a pas tort quand il met en doute son dossier médical. En effet, Me Touré ne manque pas de remettre en cause le dossier médical de Béthio qu'il estime être fabriqué de façon confidentielle, sans aucune expertise professionnelle.



Cheikh Tidiane Ba galvanise les 100 jeunes du Camp Ados de la Médina et offre 12 billets pour La Mecque

Faire de ces enfants des citoyens modèles en 2035, tel est le défi que s'est lancé M. Cheikh Ahmed Tidiane BA, Directeur Général des Impôts et des Domaines et par ailleurs Président de la Cellule d'Appui pour le Triomphe du Benno. Ce dernier a rencontré dans son quartier de la Médina les 100 jeunes du Camp Ados qu'il a pris en charge depuis un an.



2035, c'est dans une quinzaine d'années et le directeur Général des Impôts et Domaines, Cheikh Ahmed Tidiane BA, par ailleurs Président de la Cellule d'Appui pour le Triomphe du Benno, s'est fait le pari de faire de ces 100 jeunes du camp des adolescents, des citoyens modèles. Ces jeunes filles et garçons qui ont été sélectionnés sur la base des résultats scolaires comptent relever ce défi et ils l'ont fait savoir à leur parrain.

En initiant un tel projet pour prendre en charge 100 jeunes élèves de la Médina, le Président de la CATB a voulu innover avec un concept « J'ai 12 ans, j'emmène mon parent à La Mecque ». Histoire de permettre à l'enfant de pouvoir identifier son objectif, de connaître le chemin à suivre pour atteindre l'objectif qui est de bâtir un avenir radieux, dont la finalité est de devenir un modèle dans une société émergente à l'année 2035.

Au cours de cette rencontre qui avait vu la présence des parents, et des encadreurs, le Directeur Général des Impôts et des Domaines a exhorté les enfants à cultiver l'excellence et a surtout suggéré les parents à surveiller les enfants.

Il a ensuite octroyé deux billets pour le pèlerinage à La Mecque à deux enfants, notamment Aminata Nabi Sall élève en classe de CM1 à l'école Anne Marie Javouhey, avec une moyenne (19, 03) et Ady Touré à l'école Mour Diop avec une moyenne (16, 93). Des performances qui dépassent l'entendement.

Enfin, le Directeur Général des Impôts et des Domaines, par ailleurs Président de la Cellule d'Appui pour le Triomphe du Benno a saisi cette occasion pour offrir dix billets du pèlerinage à La Mecque à ses militants et sympathisants de la CATB.

Gawlo.net (Avec Les Échos)

PROJET DE LOI SUPPRIMANT LE POSTE DE PM :

Macky dans un régime «présidentiel rationalisé»



Le Sénégal va passer à un «régime présidentiel caractérisé par un pouvoir exécutif rationalisé», avec la suppression annoncée du poste de Premier ministre. L'exposé de ce projet de loi indique que Macky Sall dispose d'un «temps court» pour imprimer «la célérité, l'efficacité et l'efficace dans l'action gouvernementale».

Avant cette réforme annoncée de suppression du poste de Premier ministre, le président de la République était déjà tout puissant. En jetant un coup d'œil sur l'exposé des motifs de ce projet de loi que le ministre de la Justice va présenter dans quelques jours devant l'Assemblée nationale, le chef de l'Etat s'attribue quasiment tous les pouvoirs. «Avec le passage du septennat au quinquennat, le président de la République dispose, désormais, d'un temps plus court pour mettre en œuvre les politiques publiques», justifie le texte. D'ailleurs, explique-t-on, c'est pour atteindre cet objectif que le présent projet de révision «instaure un régime présidentiel caractérisé par un pouvoir exécutif rationalisé...».

La réforme estime qu'au regard de ce changement de paradigme dans la temporalité de la gouvernance des affaires publiques, «il y a l'impératif de permettre au président de la

République, ayant souscrit des engagements devant le Peuple, de répondre aux demandes du pays en imprimant plus de célérité, d'efficacité et d'efficace à l'action gouvernementale».

Si ce projet de loi passe, le président de la République «se place dès lors au contact direct des niveaux d'application ; la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques publiques n'en seront que plus bénéfiques, et la célérité garantie». Exit le Premier ministre, le gouvernement «conduit et coordonne la politique de la Nation sous la supervision du président de la République». Un gouvernement qui, d'après l'article 53 du projet de loi, comprend désormais les ministres et -une nouveauté dans la Constitution- les secrétaires d'Etat. Si cet article dans l'actuelle Constitution situait la responsabilité du gouvernement «devant le président de la République et devant l'Assemblée nationale,

selon les conditions prévues par la loi», la réforme ne parle que d'une responsabilité devant le chef de l'Etat. Selon ce texte adopté la semaine dernière par le Conseil des ministres, le président de la République est le seul «détenteur du pouvoir réglementaire et dispose de l'Administration».

Par ailleurs, le président de la République ne dispose plus du droit de dissoudre l'Assemblée nationale. «De la même manière, l'Assemblée nationale ne peut plus provoquer la démission du gouvernement par le vote de confiance ou d'une motion de censure», selon le projet de loi. Aussi, dans le souci de reconsidérer le statut du député, la réforme propose la possibilité pour le parlementaire nommé membre du gouvernement, «de reprendre son siège à la cessation de ses fonctions ministérielles».

Gawlo.net (avec Le Quotidien)

ALIOU SALL, MAIRE DE GUÉDIAWAYE

« JE NE SUIS PAS INTÉRESSÉ POUR LA SUCCESSION DE MON FRÈRE »



La réélection du Président Sall pour un second mandat ouvre le débat autour de sa succession. Cette question est, selon Aliou Sall, «prématurée». De la même manière, le frère du Président Macky Sall, invité de l'émission «Grand Jury» de la Rfm dimanche dernier, a estimé que le débat sur un éventuel 3ème mandat est «inélégant» et inapproprié parce que la Constitution et le Président lui-même sont «clairs». Il dit : «Personnellement, je ne vois aucune utilité ni aucun intérêt pour moi (Macky Sall) de briguer un 3ème mandat».

Certains voient dans la volonté de supprimer le poste de Premier ministre une façon d'étouffer les ambitions des «candidats» pour mieux se concentrer sur son programme. Mais pour le maire de Guédiawaye, «si quelqu'un essaie de calmer les ardeurs, c'est peine perdue parce qu'il est tout à fait normal que les gens puissent avoir des ambitions». En revanche, il trouve «tout à fait juste» que le président de la République fasse en sorte que «ces batailles de succession ne puissent pas impacter sa gouvernance». Aliou Sall estime également que ceux qui veulent être candidats à la Présidentielle de 2024 ne doivent pas profiter de leurs fonctions étatiques. «Mon message est destiné à tous ceux qui, légitimement, peuvent avoir des ambitions, mais, qui, à tort, pensent qu'ils doivent attendre que le pouvoir leur soit servi sur le plat par Macky Sall. Ça, ce n'est pas possible», avertit-il. En ce qui le concerne, M. Sall affirme qu'il ne sera pas sur les starting-blocks de la course de 2024. «Au Sénégal, on a dépassé des schémas de dévolution. Je ne suis

Aliou Sall soutient qu'il n'a pas d'ambition présidentielle. Il l'a fait comprendre dans l'émission «Grand Jury» de la Rfm.

«Je ne ferai pas partie de ceux qui se présenteront devant les Sénégalais pour briguer le poste de Président de la République. Je ne suis pas intéressé pour la succession de mon frère. Je ne suis pas candidat et je ne serai pas candidat en 2024», déclare le maire de Guédiawaye

pas candidat à la succession du Président Macky Sall. Je ne serai pas candidat en 2024», a-t-il ajouté. Et après ?

POUR UN REPORT DES LOCALES ET L'ÉLECTION DES MAIRES AU SUFFRAGE DIRECT

L'idée d'un décalage des élections municipales et départementales prévues le 1er décembre prochain fait son chemin. Et le maire de Guédiawaye y est favorable. «Franchement, je serais pour un report parce que c'est compliqué de faire une élection au mois de décembre. Je crois qu'un report de quelques mois pourrait nous aider à parachever certaines réformes nécessaires comme l'Acte 3, mais aussi la mise en cohérence de certaines compétences entre les collectivités territoriales», argumente Aliou Sall. Qui estime aussi que le mode de scrutin lui-même doit être repensé. A ce titre, il informe que l'Association des maires du Sénégal (Ams) dont il est le président avait plaidé pour une élection directe du maire. «Quand la plupart des électeurs votent pour vous parce que vous êtes tête de liste, et qu'à l'arrivée de combinaisons politiques ou politiciens font que quelqu'un d'autre devienne maire, ce n'est pas juste», poursuit-il. Aliou Sall, qui entend briguer un deuxième mandat à Guédiawaye, en déduit que toutes ces réformes nécessitent des concertations entre tous les acteurs politiques et la société civile.

Gawlo.net (avec Le Quotidien)

DÉMISSIONS EN SÉRIE À REWMI : Le malaise démocratique

« Par cette présente, je vous annonce mon départ du Parti Rewmi. Cela a pour conséquence directe de libérer les mandats que le Président Idrissa Seck m'avait généreusement confiés : Porte-Parole, Coordonnateur de la Cellule des Cadres, Co-Responsable de la Commission de Collecte de Fonds et Responsable du Département de Rufisque. » C'est l'exorde de la lettre de démission que l'homme politique Abdourahmane Diouf a adressée à son désormais ex-leader Idrissa Seck le dimanche 21 avril 2019 et publiée dans la presse le 22 avril au soir.

ABDOURAHMANE DIOUF TIRE SA RÉVÉRENCE

Cette démission prévisible est un coup très dur pour le Rewmi si l'on sait que dans ledit parti, aucun responsable ne dispose de l'étoffe et de la carrure intellectuelles d'Abdourahmane Diouf. Titulaire d'un Doctorat en Droit International Economique (World Trade Institute de l'Université de Berne – Suisse), d'un Master en Droit International de la Faculté de Droit de l'Université de Genève (Suisse), d'une Maîtrise en Droit Public de l'Université de St Louis (Sénégal), d'un Master en Sciences de la Communication et des Médias de la Faculté des Sciences économiques et sociales de l'Université de Genève (Suisse), Dr Diouf a été le Directeur Exécutif de l'Agence Africaine pour le Commerce et le Développement – 2ACD (Genève, Suisse), Directeur Général Associé de PROXI Communication, à Paris (France). Il a été aussi Consultant International auprès de l'OMC, de l'UNITAR, de l'OIF, du PNUD, de la BID et d'autres organisations internationales. Abdourahmane était le monsieur Communication de Rewmi. A travers sa personne, le parti d'Idrissa Seck rayonnait dans tous les débats où il prenait part. Il n'y pas une seule question où Abdourahmane ne se sentait pas à l'aise dans ses débats. Il est connu pour sa pondération, son franc-parler. Il ne verse jamais dans la démagogie ni dans la langue de bois dans ses échanges politiques. Une telle personne méritait plus dans le parti rewmi qu'un simple poste de porte-parole, Coordonnateur de la cellule des Cadres. De par la pertinence de ses idées, de la profondeur de ses analyses, rien n'empêchait à Idrissa Seck d'en faire un député à l'Assemblée nationale.

Certes en bon politique diplomate, Abdourahmane ne dira jamais publiquement les raisons fondamentales liées à son départ, mais il est évident que le malaise démocratique qui traverse et ravage Rewmi en est l'origine sous-jacente. Rewmi est l'une des formations qui a subi le plus de départs du landerneau politique depuis



2007. L'autoritarisme d'Idrissa Seck, le manque de démocratie interne et son mépris et manque de reconnaissance vis-à-vis des militants de la première heure expliquent la cascade de démissions qui désagrège Rewmi. La gestion unilatérale du parti a été toujours décriée. Idy ne consulte personne dans ses choix très souvent contestés. Les faveurs octroyées à Déthié Fall au sein de la nomenclature de Rewmi ont poussé plusieurs responsables fondateurs à la sortie. Quand, à l'issue du Secrétariat national de Rewmi qui s'est tenu le jeudi 04 septembre 2014, Déthié Fall a été nommé Vice-Président, les frustrations ont commencé à affluer.

DÉTHIÉ FALL : LA POMME DE DISCORDE

Omar Sarr, qui était jusque-là le N°2 du parti, a fini par rompre son compagnonnage avec Idy. Pape Diouf et Oumar Guèye ont préféré démissionner de Rewmi plutôt que de quitter Benno Bokk Yaakaar sur injonction d'Idrissa Seck. Awa Guèye Kébé, Youssou Diagne, Nafissatou Diop Cissé, Waly Fall ont tous préféré aller prêcher pour leur propre chapelle plutôt que de subir l'autocratie d'Idrissa Seck.

Mais si Déthié Fall a gravi les échelons rapidement au sein de Rewmi, c'est parce qu'il jouit d'une grande estime auprès de son mentor qui le présente partout comme un modèle. Selon Idy, avant la venue de Déthié Fall, le parti était désorganisé. Et par son entrain et son entregent, il a installé des cellules de Rewmi sur une bonne partie du territoire national contrairement aux plus anciens. Mais le choix porté sur Déthié pose plus de problème qu'il n'en règle. Quand il a été investi député au détriment des autres cadres, il y a eu des grincements de dents qui ont fini par le départ de Thierno Bocoum, responsable de la communication du parti rewmi et Samba Thioub, secrétaire permanent. D'ailleurs ce dernier n'a pas manqué de flétrir la gestion des militants de Rewmi par le N°2 Déthié Fall. A l'endroit du chef de file de Rewmi, Idrissa Seck, il lance : « Quand on est leader d'un parti, on doit être à l'écoute des militants. Au lieu de livrer le parti à une personne inexpérimentée qui a des ambitions personnelles ».

« Des gens, pour assouvir leur folle et réductrice ambition de succéder au Président Idrissa Seck à la présidence du parti, traduite par la mise en œuvre d'une machiavélique entreprise de faire le vide autour du Président, ont tenté de me pousser à faire des déclarations contre le frère démissionnaire (ndlr, Thierno



Bocoum)... Je demeure plus que jamais convaincu que politique doit rimer avec éthique et moralité, des valeurs soubassements de mon engagement dans le parti il y a 11 ans. C'est la raison pour laquelle je décide de me retirer des rangs de Rewmi », a-t-il conclu dans sa missive de démission.

La même récrimination de Samba Thioub se retrouve aussi chez le professeur d'université Yankhoba Seydi, le chargé des Relations internationales de Rewmi. « Au parti Rewmi, nous avons un vice-président macrocéphale, qui n'a pas compris la délégation de gestion des pouvoirs du parti qui lui ont été scotchés », s'était plaint Yankhoba Seydi, invité de l'émission Rfm Matin du 9 octobre 2017. Le professeur d'Université reproche à Déthié Fall de s'être accaparé de tous les postes. « Non seulement, Déthié Fall est vice-président, Secrétaire nationale chargé des cadres, mais aussi, responsable national chargé des structures entre autres », a-t-il fustigé. « La gestion de Déthié Fall a créé des clans au sein de la formation politique », a-t-il poursuivi. Ce qui veut dire que la pomme de discorde, c'est Déthié Fall. Aujourd'hui un pilier du Rewmi en la personne d'Abdourahmane Diouf s'est effondré. Il sera difficile de rabibochoer la déchirure et de stopper l'hémorragie. Il est temps pour Idrissa Seck d'extirper le mal qui ronge son parti et qui, si l'on n'y prend pas garde, risque de se métastaser dans tout le corps politique de Rewmi.

Tout ce malaise voire ce mal-être démocratique au sein de Rewmi est le cancer qui gangrène tous nos partis politiques. Idrissa Seck et Macky Sall, moulés de l'ADN d'Abdoulaye Wade, se comportent comme des despotes au sein de leur formation politique respective. Chacun d'eux dispose dans les textes réglementaires et statutaires qui régissent son parti une disposition qui lui donne le droit de vie et de mort sur tous les militants. Il en est de même de pour l'Afp de Moustapha Niassé et du Ps d'Ousmane Tanor Dieng. Et c'est comme cela que fonctionne le Sénégal. Les politiciens qui revendiquent toujours à hue et à dia une démocratie dans nos institutions et notre mode de gouvernance sont les premiers à en incarner l'anti-modèle au sein de leur formation politique.

Mark Senghor

DIVORCE À L'AMIABLE OU
RUPTURE POLITIQUE:

IDY «TUE» ENCORE UN DAUPHIN !



Le départ du porte-parole du parti "Rewmi" n'a pas livré tous ses secrets. Par connivence, pour affaires personnelles, appelé à d'autres services, les motifs brandis pour justifier cette césure au sommet de Rewmi manquent encore d'éclipser le compagnonnage souvent houleux avec le candidat malheureux d'Idy 2019. Bien avant Diouf, d'autres pointures du parti d'Idrissa Seck ont claqué la porte pour des motifs différents certes, mais toujours liés au management et à la conduite politique à tenir. Le coordonnateur de la Cellule des Cadres paye-t-il son franc-parler sur l'issue de la présidentielle?

L'ancien porte-parole de Rewmi d'Idrissa Seck devrait atterrir à la tête du Club des investisseurs, à titre de co-responsable de la Commission de Collecte de Fonds du parti Rewmi, il a eu à expérimenter son poste durant la quête des moyens et son profil a toujours charmé le club des investisseurs dont le Président Babacar Ngom de la Sedima qui lui voue une estime particulière. Notre source de dire que Dr Abdourahmane Diouf n'a pas surpris son monde. Tout au moins, l'état-major du parti d'Idrissa Seck et quelques pointures de l'opposition qui l'ont côtoyé dans le sillage du candidat malheureux de la coalition Idy 2019 disent que le théoricien de la vision programmatique 1-3-15-45 avait profilé son aventure, au cas extrême de désillusion politique. En effet, même engagé au plus profond de lui pour le sacre de son mentor, Idrissa Seck, qui grillait une de ses dernières chances d'accéder à la magistrature suprême, le brillant expert en négociations commerciales internationales, par ailleurs expert en communication et médias, avait plusieurs points de chute, dont le prestigieux poste de la direction du club des investisseurs, un poste jusque-là occupé par Moustapha Diagne, ancien ministre des Finances du Président Abdou Diouf. Cette casquette qui ne peut s'accommoder d'un positionnement politique requiert, dans la pratique, une neutralité qui fera dire au démissionnaire, dans sa lettre d'information, que d'autres devoirs, de l'heure, moins politiques, l'appellent et que ces charges exigent de lui, une considération entière.

Côté cour, rien à reprocher à ce serviable collaborateur dont les idées lumineuses ont contribué à mieux vendre le candidat arrivé second de la dernière présidentielle. Côté jardin, on reste sur notre faim, tellement l'intéressé a cherché, dans sa missive, à altérer l'impact politique de sa forte décision.

En effet, Abdourahmane Diouf vient confirmer la règle au niveau des compagnonnages avec le président du Conseil départemental de Thiès. Même si ce divorce semble plus profond, et que l'intelligence et la subtilité du déclarant cachent une certaine déception, le fait est établi que le fossé s'est creusé avec la direction du parti au lendemain des résultats officiels des élections du 24 février dernier. Opposé au refus stratégique du candidat Idrissa Seck de se rendre à l'évidence, avec toutes les possibilités offertes sur le plan juridique comme politique, de contester les résultats, et au besoin de produire des éléments de preuve capables de rétablir la vérité des urnes. Sa liberté de ton lui indiquera, d'en faire état, dans les médias, estimant que le Président Sall était bien réélu.

Une position solitaire qui lui a valu une remontée de bretelles de la part de Idrissa Seck mais aussi une levée de boucliers de partisans et alliés, qui estime que cette option entravait la stratégie mise en place de commun accord. Face à Idrissa Seck, avant de publier sa note, Abdourahmane Diouf a tenu à repréciser sa parole, s'engageant à servir au besoin, dans l'avenir, tant que sa position le lui permettait d'apporter son expertise aux œuvres politiques comme humaines de son ex-mentor.

(avec Kritik)

LE PROFESSEUR MOUSSA DIAW SUR LE DEPART D'ABDOURAHMANE DIOUF

« Quelqu'un de très médiatique et de très communicatif, c'est un leader important que perd Idrissa Seck »

Après Oumar Guèye, Pape Diouf, Thierno Bocoum, Me Nafissatou Diop, pour ne citer que ceux-ci, le parti Rewmi a encore enregistré un autre départ de taille, celui de son porte parole, Abdourahmane Diouf. Une grosse perte, analyse le professeur des Sciences politiques. « Abdourahmane Diouf, quelqu'un de très médiatique et de très communicatif, il défendait les lignes du Parti, c'est un leader important que perd Idrissa Seck », indique Moussa Diaw de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis.

Le temps pourra-t-il aider le Parti « Rewmi » à combler le départ d'Abdourahmane Diouf? Question légitime, tellement le désormais ancien camarade d'Idrissa Seck portait bien la voix du Parti de l'ancien Premier ministre. En tout état de cause même si cette formation politique a toujours su surmonter les départs, celle de son porte-parole vient s'ajouter à la liste déjà longue de départs. C'est, du moins, la position du professeur Moussa Diaw. Professeur en Sciences politiques à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Moussa Diaw est catégorique.

Pour lui, « le Parti va continuer à vivre, certes. Mais difficilement, car l'animation se fait par l'intermédiaire des leaders et Abdourahmane Diouf en constituait un élément important, un soutien au président de « Rewmi ». Quelqu'un de très médiatique et de très communicatif, il défendait les lignes du Parti, c'est un leader important que perd Idrissa Seck ».

Et, souligne le professeur, « ce nouveau départ, ajouté à des faits de la défaite, ça fait quelque chose de lourd, qui pèse sur le Parti. Donc, on peut dire que le Parti va s'affaiblir. Ce, d'autant plus qu'on n'entend pas son leader prendre des positions sur les questions d'actualité politiques, sans compter que ses voyages répétitives ne sont pas de nature à conforter la position de son parti ».

L'autre aspect, poursuit M. Diaw, « c'est qu'au niveau national. Le Parti n'a pas un certain maillage. Il tourne autour de Thiès ou bien Dakar, mais à l'intérieur, il n'est pas très représentatif. Et, ces événements



vont avoir un impact sur l'évolution future du Parti ». Et pour s'en sortir, fait-il savoir, « il va falloir recruter de jeunes cadres, mettre en place des leaders, qui vont cheminer avec le le Parti et qui vont intérioriser le fonctionnement du Parti ».

A défaut, conclut le professeur en Sciences politiques, « le Parti risque de rencontrer beaucoup de difficultés, dans l'avenir, surtout, avec ces élections locales en vue. En politique, tout parti peut se consolider en fonction d'accords venant d'ailleurs. En tout cas, avec la suppression du poste de Premier ministre des rapports de forces vont se constituer. Il y a aussi un nouveau régime politique et qui demande des débats ».

Le moins que l'on puisse dire est que les départs se suivent et ne se ressemblent pas. Après un premier lot de départs de responsables et la défaite lors de la dernière élection présidentielle, cette formation politique vient encore de se séparer de son porte-parole, Abdourahmane Diouf, pour ne pas le nommer. « C'est une très grosse perte pour le Parti », diront même certains avertis. ce, d'autant plus que d'autres ont déjà quitté le navire. D'abord, en 2007, alors

qu'elle était la vice-présidente du Parti, Awa Guèye Kébé avait claqué la porte avant de rejoindre le Parti démocratique sénégalais (Pds), parti au pouvoir, en ce moment. Quelques années plus tard, en 2013, c'était au tour d'Oumar Guèye de quitter le Parti. A noter que ce dernier, nommé ministre de l'Hydraulique, après le soutien apporté par Idrissa Seck à Macky Sall, lors du second tour de l'élection présidentielle de 2012, avait des divergences avec le président de « Rewmi ». lesquelles divergences ont été la cause de sa séparation avec les « rewmistes » et son adhésion dans l'Alliance pour la République. Il a même été reconduit comme ministre dans le Gouvernement Macky 2.

Comme une malédiction, le « Rewmi » a encore perdu l'ancien ministre de la Pêche, pape Diouf, un autre responsable, en 2017, à cause de divergences entre lui et Idrissa Seck. Il sera suivi par Me Nafissatou Diop, Youssou Diagne et Thierno Bocoum, même si ce dernier a soutenu la candidature d'Idrissa Seck lors de la dernière élection présidentielle.

Gawlo .net (avec SourceA)

EN QUITTANT IDRISSE SECK, SON MENTOR DE TOUJOURS,
QU'IL A ENVELOPPÉ DE FLEURS.

ABDOURAHMANE DIOUF SERT UNE LEÇON À UNE CASTE DE POLITICARDS



I fut un excellent porte-parole, une éminence grise dans le cercle restreint des Cadres des Partis politiques, un homme mesuré, qui n'a jamais eu le verbe haut ou l'insulte à la bouche, contrairement à certains acteurs politiques, que vient de perdre «Rewmi» d'Idrissa Seck, pour cause, Abdourahmane Diouf a rendu officielle dans un communiqué, la rupture du cordon ombilical qui l'a toujours lié au candidat de la Coalition «Idy 2019» arrivé second à la Présidentielle du 24 février dernier.

Mais leçon de morale servie à tous ceux qui tirent sur leurs compagnons politiques d'hier: le désormais ex-porte-parole, Coordonnateur de la Cellule des Cadres, Co-Responsable de la Commission de collecte de Fonds et responsable du département de Rufisque a rendu un vibrant hommage au président du Conseil départemental de Thiès. Avec des mots émouvants.

C'est une grosse perte pour Idrissa Seck et «Rewmi». En effet, Abdourahmane Diouf a, dans un communiqué rendu public, informé de sa démission de la formation politique dirigée par le candidat de la Coalition «Idy 2019» à la Présidentielle du 24 février dernier. Mais il y a un fait notoire, qui mérite d'être soulevé. Le désormais ex-porte-parole, Coordonnateur de la Cellule des Cadres, Co-

Responsable de la Commission de Collecte de Fonds et Responsable du département de Rufisque part sans tirer sur son mentor d'hier. Au contraire, Abdourahmane Diouf a tressé des lauriers et vivement remercié son compagnon d'hier.

«Hier soir, Dimanche 21 avril 2019, j'ai rencontré le Président Idrissa Seck, à son domicile. Nos riches échanges ont été teintés d'humanisme, de générosité, de convivialité, d'amitié et... d'émotion. Je lui ai communiqué ma décision. Il l'a comprise. J'ai sollicité ses prières. Il m'en a formulées. Notre amitié et notre

estime sont réciproques. Elles le resteront. Je voudrais ici lui dire toute ma gratitude et toute ma reconnaissance», a-t-il déclaré.

Toujours dans son communiqué, Abdourahmane Diouf, qui invoque une convenance personnelle, d'ajouter: «Il m'a toujours témoigné de sa confiance. J'ai fait de mon mieux pour la mériter. Il m'a accompagné dans mes nombreuses responsabilités au niveau du parti. Il m'a donné l'opportunité de travailler pour l'État du Sénégal; immense honneur pour moi qui avait un parcours international. Il m'a conseillé et guidé. Il m'a confié sa parole. Tâche délicate et parfois ingrate. Mais nous avons su rester en harmonie, dans le cadre d'un protocole de référencement rigoureux et sans concession. Avec lui, j'ai vécu des moments exaltants de vie politique. Merci à vous Idrissa. Et que Dieu vous préserve et vous donne le meilleur !»

Poursuivant, le très sympathique et discipliné Abdourahmane Diouf, qui s'est toujours écarté des acteurs politiques qui ont l'insulte à la bouche, de rendre un vibrant hommage à ses camarades de Parti d'antan. «J'aimerais dire ici mon immense fierté d'avoir travaillé avec des cadres éminents au niveau de la CECAR.

Sans orgueil, et avec beaucoup d'intelligence, ils ont adhéré au projet et y ont apporté toute leur expertise. Leur disponibilité et leur compétence ont été à l'origine du Programme de haute facture présenté par le candidat Idrissa Seck. A tous ces cadres d'ici et d'ailleurs, aux membres du bureau à tous ceux qui ont contribué sans avoir des attributions précises, je dis merci.

Mes remerciements vont aussi aux membres de la Commission de collecte de fonds. Merci à vous d'avoir accompagné notre campagne électorale».

Gawlo;net (avec SourceA)

DES ANCIENS RESPONSABLES POINTENT DU DOIGT LE PROBLÈME DE MANAGEMENT DE IDY

Ils sont sur la même liste que Abdourahmane Diouf. Celle des démissionnaires du parti Rewmi de Idrissa Seck. Moussa Fall, ex-coordonnateur de Rewmi à Grand-Yoff et Oumar Sarr, ex-porte-parole de Rewmi, ne sont nullement surpris par la démission du Dr Abourahmane Diouf qui jusque-là, était porte-parole, coordonnateur de la cellule des Cadres, co-responsable de la commission de collecte de fonds du Rewmi.

Ils sont unanimes : le parti Rewmi a un problème de management et d'autres départs vont suivre, si les choses ne bougent pas. «Comme tout le monde, j'ai appris que Abdourahmane Diouf a quitté Rewmi que nous avons fondé en 2006. Franchement, ce départ ne me surprend pas, comme d'ailleurs ne me surprendraient pas d'autres départs dans les mois ou semaines à venir. A Rewmi, il y a un problème de management des hommes. Il y a aussi un problème de leadership, leadership basé sur la vérité, le respect des responsables qui, tout le temps sont sur le terrain et mouillent le maillot», affirme Oumar Sarr. Il poursuit : «Dr Diouf était un talentueux porte-parole, d'ailleurs, c'est lui qui m'avait remplacé à ce poste en 2012 et j'estime qu'il faisait bien son boulot.» L'ancien collaborateur de Idrissa Seck est convaincu que le départ des militants et des responsables est lié à la personnalité même du leader qui n'est pas un bon manager. «Il a un problème de management. C'est Idrissa Seck lui-même qui est le problème, pas les autres. Chaque fois qu'un nouveau responsable arrive, en général, le leader pense que c'est lui la clé de toutes les solutions, alors qu'il n'en est rien. Un autre qui arrive, c'est le même comportement. Il y a du favoritisme et c'est frustrant.»

Et c'est au nom de ce favoritisme entre responsables que beaucoup

quittent le navire orange, à en croire Moussa Fall. «Cela ne me surprend pas. Rewmi a un problème de management. C'était un grand parti, on a vu plusieurs responsables

quitter ce parti, des gens qui l'ont créé. Ousmane Thiongane, Waly Fall, Omar Guèye, moi-même, responsable et coordonnateur à Grand-Yoff. Le Président Idrissa



Seck fait tout, sauf la politique. La politique demande des sacrifices, qu'on descende sur le terrain. Au-delà de l'aspect politique, il y a les relations humaines. Beaucoup de départs au Rewmi sont dus à un manque de considération du leader. Rewmi est composé de grands responsables, si vous voulez voir de grands militants, il faut venir au niveau de Rewmi, vous verrez des militants, qui prennent leur propre argent, qui l'investissent dans le parti, qui créent des activités, qui font vivre le parti avec leurs propres moyens. Ça, c'est la pure conviction.» Pour Moussa Fall, Rewmi manque cruellement de démocratie et beaucoup ne comprennent pas que Déthié Fall soit le vice-président, alors qu'il y a des responsables qui sont beaucoup plus méritants. «Un grand responsable comme Abdourahmane, talentueux intellectuel, qui part, c'est désolant. Il y a un manque de démocratie dans ce parti, si on met Déthié Fall au poste de vice-président, au détriment de certains responsables, qui ont une base, alors que la politique, ce n'est pas ça. C'est faire la promotion des responsables qui sont au niveau de la base et qui mouillent le maillot. C'est dommage que ce parti aille carrément vers la déroute. Je pense qu'il n'y a plus d'ambition dans ce parti. Et il y a un manque de considération des responsables. Je me rappelle quand Omar Sarr est parti et d'autres responsables, il disait que tant mieux, c'est bon, ce sont les demandeurs de dépense quotidienne qui sont partis. Ce n'est pas élégant. En 2006, Rewmi était bien parti, mais ce sont des démissions à n'en plus finir. Et je pense que les gens vont continuer à partir pour monnayer leur talent ailleurs.»

Pourtant au sein de Rewmi, on jure qu'il n'y a aucun problème entre Idy et Abdourahmane Diouf. Un haut responsable du parti de Idrissa Seck informe que la nouvelle dynamique dans laquelle s'est engagé le Dr Diouf ne rime pas avec la chose politique. «Il n'y a aucun nuage entre les deux, Abdourahmane Diouf s'est engagé dans une aventure qui ne s'accommode pas avec la politique, c'est pourquoi, il a décidé de quitter le Rewmi. D'ailleurs, si vous avez lu le texte, il le dit bien. C'est pourquoi, il a rencontré Idy pour lui signifier sa volonté de rendre tous ses mandats.»

Gawlo.net (avec L'Obs)

LA SENELEC SUR UNE DYNAMIQUE ÉMERGENTE



La Senelec, même si elle a fait peau neuve depuis l'arrivée de Mouhamadou Makhtar Cissé à sa tête en juillet 2015 jusqu'à départ récent, est toujours confrontée au défi majeur d'assurer la production à moindre coût d'électricité et la fourniture correcte d'électricité aux populations confrontées, avant son arrivée en 2015, à des coupures intempestives.

Venu dans un contexte marqué par des pics de coupure, surtout à Dakar, dans la capitale sénégalaise qui d'ailleurs ont emporté son prédécesseur Pape Dieng, il a, en un temps record, réussi à stabiliser la boîte. De 2015 à maintenant, la Senelec est passée d'une société déficitaire à une société excédentaire. En 2017, soit deux ans après la nomination de Mouhamadou Makhtar Cissé, la Senelec a réalisé un chiffre d'affaires de 386 milliards de francs Cfa, pour une production totale d'énergie de 4 000 Gw/h, avec une énergie vendue de 3 100 Gw par heure et un nombre de clients total estimé à 1 321 472.

Selon les informations fournies par la boîte elle-même, la Senelec dispose d'une puissance installée à peu près de 878 Mw,

d'une puissance de pointe réalisée cette année de 600 Mw. De 2011 à 2017, la pointe étant passée de 449 à 606 Mw, l'énergie non distribuée a diminué, passant ainsi de 267 Gw heure en 2011 à 30 Gw en 2017. Le taux de disponibilité qui était en 2011 de 56% est passé à 85,8% en 2017. Un record qu'il urge de maintenir, à défaut d'aller plus loin. Ce qui met son successeur dans une posture peu aisée, si on sait qu'il ne devrait, en aucun cas, faire moins que lui. Dans un contexte de resserrement et de réduction du train de vie de l'État, l'Agence de gestion du patrimoine bâti de l'État, pour ce qui la concerne, ne doit pas trop chômer. Elle a un rôle crucial à jouer dans cet objectif que s'est fixé le président de la République Macky Sall durant son quinquennat en cours pour faire baisser davantage les charges locatives de l'État que d'aucuns jugent exorbitantes. Le prochain directeur général de cette agence ne devra pas non plus faire moins que son prédécesseur.

Abdou Karim Sall a, en effet, conduit jusqu'à leurs termes les travaux des sphères ministérielles de Diamniadio composées d'un ensemble harmonieux de 4 immeubles intelligents R+8 à usage de bureaux entièrement meublés et équipés. Avec 120 000 m² d'espaces de bureaux devant accueillir 10 000 fonctionnaires et

15 ministères, les sphères permettront, dans le long terme, à l'État de faire une économie de 6,5 milliards par an. D'ores et déjà, dès sa nomination, son Dg s'était fixé comme objectifs principaux, outre la réalisation des sphères ministériels de Diamniadio, la connaissance du parc immobilier de l'État, l'apurement des arrières de loyers qui culminaient à 30 milliards et des dettes bancaires de l'ordre de 10 milliards de francs Cfa et la mise en place d'outils pour la modernisation de la gestion de l'immobilier public. Sous son magistère, tout un programme de recensement du patrimoine bâti de l'État a été mené dans la région de Dakar et dans les autres régions, en collaboration avec la Direction générale des impôts et domaines. En 2017 déjà, 2/3 des arrières de loyers de l'État du Sénégal ont été apurés et les dettes bancaires soldées totalement. C'est à dire que c'est un travail titanesque qui a été abattu à la tête de ladite agence et qui mérite aujourd'hui d'être maintenu pour arriver à atteindre les objectifs nobles du président Macky Sall. Mais pourvu que l'agence ne reste pas plus longtemps sans directeur général.

Gawlo.net (Avec Enquête)

« AUCHAN DÉGAGE » ! OUI, ET APRÈS ?

Les adeptes du « Dégagisme » ont du pain sur la planche. Dans leur liste des « choses » à dégager, ils devront ajouter « Carrefour ». Oui, l'enseigne française, un des mastodontes du secteur de la grande distribution, 9ème au rang mondial, 3ème européen et 1er en France est dans nos murs depuis janvier dernier. Mais ce n'est que la semaine dernière que le premier magasin, ouvert au Point E, a été inauguré. Les partisans de « Auchan dégage » ont donc vraiment du souci à se faire, car, comme on le voit, Auchan face à Carrefour, est un nain commercial. Et apparemment, ils en ont bien conscience puis que c'est le jour même de l'inauguration du premier magasin « Carrefour » que les invitations à un débat sur le thème « Combat contre les grandes surfaces étrangères: état des lieux et perspectives » prévu trois jours plus tard, sont tombées dans les mails des journalistes. Mobilisation générale au cours de laquelle, les mêmes éléments de langage, maintes fois martelés, ressassés et rabâchés, ont fusé à nouveau telle une ritournelle : « concurrence déloyale », « pertes d'emplois », « détournement de la clientèle », « dépendance alimentaire à l'extérieur », « rapatriement des bénéfiques à l'étranger »... Pour eux, il n'y a à comprendre. « Il faut que ces instruments d'asservissement, prolongement de la domination coloniale, « dégage » de notre pays », s'époumonent-t-ils.



Nous voudrions bien qu'Auchan dégageât, que « Carrefour » fichât le camp, que Casino pliât bagage, qu'Utile cédât la place mais encore faudrait-il que nous ayons des champions locaux prêts à combler le vide que cela créerait. Sur ce point crucial, on n'entend jamais les adeptes du « dégage » faire des propositions. « La critique est plus facile que la pratique », disait George Sand. Et c'est bien là le problème. A la place de ces grandes surfaces, que propose-t-on aux consommateurs sénégalais

qui y trouvent leur compte et qui, apparemment, en ont pour leur argent ? Voilà une question qui ne semble nullement préoccuper les « dégage ». Cette posture a quelque chose du comportement de l'activiste. Plus dans la bravade et la bravacherie que dans la force de proposition. Dans un contexte de mondialisation de plus en plus exacerbée, où les pays en développement se battent pour attirer les investissements directs étrangers, c'est quand même procéder d'un esprit rétrograde que de réclamer la fermeture de nos marchés à des multinationales surtout dans un secteur abandonné par nos hommes d'affaires locaux plus prompts à investir dans le bâtiment que dans des filières à fort potentiel d'emplois.

Les Sénégalais ont été longtemps sevrés de magasins de grande surface. Ce, depuis la faillite des magasins Sonadis (Société nationale de distribution du Sénégal au début des années 2000 et la fermeture des supermarchés Filfli, propriété d'une famille libanaise éponyme. Il y a bien eu quelques tentatives de création de chaînes de supermarchés par la suite. On pense notamment à « Pridoux » lancé par la Ccbm. Mais c'était surtout à l'échelle des quartiers à côté desquels fleurissaient des mini-market. Mais toujours est-il qu'aucune initiative d'envergure n'a prospéré jusqu'à ce que l'enseigne espagnole Citydia débarque au Sénégal en 2014 avant d'être rachetée par Auchan en 2017. Prix compétitifs (certains diront « dumping »), cadre propre et produits locaux, la stratégie d'Auchan fait mouche. Les clients assaillent ses magasins qui s'implantent même dans la lointaine banlieue. Les oligarques du commerce sénégalais qui imposaient leur loi aux consommateurs obligés de subir hausse et pénurie organisées, sentent leur « pouvoir » vaciller. Que font-ils ? Rallier à leur cause, le peuple du « dégage » toujours prompts à monter au créneau quand le « sujet » sent « français ». Et pourtant ces enseignes recrutent sénégalais, vendent sénégalais en partie, ont des fournisseurs sénégalais et paient des impôts. Nos « grands » commerçants et nos boutiques font-ils autant ? Pas si sûr.

Justement, parlons de nos boutiques. On accuse Auchan, Carrefour, Utile, Casino, d'être français et de rapatrier les bénéfiques. Oublie-t-on que l'écrasante majorité des gens qui contrôlent nos boutiques ne sont pas « sénégalais » et que leurs bénéfiques prennent le chemin d'un pays voisin au sud du Sénégal ? Dans ces boutiques, la main qui manipule la bouteille d'eau de Javel, le savon, le détergent, est la même qui tartine le beurre ou le chocolat dans le pain. Se pose ici la question de l'hygiène. Au moins dans les grandes surfaces, les règles d'hygiène et de sécurité alimentaire sont plus ou moins respectées et on peut s'y rendre en famille sans peur d'éclaboussures d'eaux usées. Pourquoi pensez-vous à nos marchés ?

Le Soleil

DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

Par Mamadou Ndiaye

Il a le regard perçant de l'honnête homme. Ibrahima Kane, puisque c'est de lui qu'il s'agit, le nouveau Directeur Général de Air Sénégal, remplace donc Philippe Bohn à la tête de cette compagnie aux allures d'Arlésienne.

Fils de bonne famille, formé à bonne école, brillant dans ses études supérieures, M. Kane sort ainsi de l'ombre et apparaît comme le point d'équilibre entre les excentricités du DG sortant et les atermoiements d'un pouvoir en panne de vision sur l'aérien, secteur stratégique par excellence.

Personne ne sait d'où provient M. Bohn, propulsé contre toute attente aux commandes d'Air Sénégal. L'homme, plutôt que de se consacrer à sa tâche, immense, préférerait écumer les rédactions et les plateaux de télévision et, sur un ton toujours polémique, décochait des flèches à l'adresse de ceux qui critiquaient sa gouvernance ou ses options. Et pire, il lui arrivait très souvent de se servir de sa proximité avec le Chef de l'Etat comme d'une béquille pour « marcher en titubant » ou alors pour se protéger des fauves.

N'était-il pas d'ailleurs en rupture de ban avec le métier au moment où les pouvoirs publics portaient leur choix sur lui ? D'aucuns disent qu'il s'était reconverti dans l'agrobusiness. Selon des sources concordantes, M. Bohn, qui se prenait pour « un agent d'influence », est resté douze ans hors du circuit aérien. Cette erreur de casting a rejaiilli sur la stratégie très peu lisible de la Compagnie.

L'acquisition laborieuse d'aéronefs s'est révélée inopérante, notamment le premier avion dont le fuselage présentait des failles que la Direction minorait à l'achat. Mais le plus surprenant n'est point le retard inadmissible – de plus de dix heures- des vols en partance de Dakar mais plutôt des passagers livrés à eux-mêmes et dont l'exaspération a eu un effet retentissant.

Est-il besoin de rappeler que toutes les grandes compagnies qui desservent l'Afrique perçoivent le Sénégal comme un marché stratégique avec des fréquences en hausse compte tenu de l'importance du trafic de point à point. Or, la création d'Air Sénégal devait asseoir les ambitions d'émergence de notre pays à travers le PSE pour en faire un hub au service de son expansion.

L'achèvement des travaux de construction de l'aéroport Blaise Diagne de Diass devrait à son tour se traduire par l'ouverture de plus de liaisons, le lancement de nouvelles lignes de desserte et l'accroissement des fréquences de vols à destination des grandes métropoles du Golfe, des villes indiennes ou chinoises. Mais M. Bohn se contentait simplement de desservir Roissy Charles de Gaulle. Ce qui suffisait à son bonheur. Mal lui en a pris.

Son successeur, M. Ibrahima Kane, sait désormais ce qui l'attend. Venant du monde feutré de la finance, il lui faudra désormais s'adapter à l'univers du transport aérien et au tumulte qu'il charrie. Lui, parle peu contrairement à son prédécesseur. Les recettes de son succès dans la

banque ne sont sûrement pas applicables dans le transport aérien. En revanche, sa démarche et sa méthode seront scrutées.

Considéré comme un stratège de haut vol du management, il devra, en bonne logique, s'imprégner de la situation de la société et de l'écosystème. Au moment où il arrive, le secteur aérien fait face à de profonds bouleversements : tarifs attractifs, offres séduisantes, concurrence entre low cost et long courrier, essor des compagnies hybrides (à coût d'exploitation amoindris). Il lui revient de donner à la compagnie des couleurs et surtout du caractère pour résorber les déficits, conquérir des parts de marchés et tisser des alliances stratégiques tout en instaurant un climat de confiance avec les personnels (navigant et au sol). Il est donc attendu de Ibrahima Kane, une démonstration d'autorité pour rassurer les marchés, les partenaires, l'Etat et les passagers en proie au doute permanent.

Ne serait-ce qu'en prenant le segment diaspora, le marché européen s'avère porteur pour le low cost avec des déplacements de plus en plus fréquents des Africains et un continent perçu comme l'épicentre du mouvement des flottes aériennes dans un futur proche.

L'Association internationale des transports aériens (IATA) confirme que cette croissance du trafic aérien, passant, de 2016 à 2035 de 3,8 milliards à 7,2 milliards de passagers avec une moyenne de 3,7 % de croissance. L'IATA estime que l'Asie en sera le vivier avec la Chine comme premier marché aérien du monde suivie des Etats-Unis, l'Inde et l'Indonésie sont en embuscade avec respectivement 422 millions pour New Delhi et 242 millions de passagers pour Djakarta. Or, ajoute le régulateur, l'Europe verra sa croissance décliner sur la même période considérée.

Cette photographie de l'échiquier aérien renseigne sur les enjeux du futur avec la perspective d'exploitation des hydrocarbures (gaz et pétrole) au large de nos côtes. Le lancement d'Air Sénégal s'inscrit dans la suite logique de l'expansion économique en adéquation avec les différentes infrastructures dédiées visant à favoriser la connectivité, les échanges commerciaux, les loisirs voire les affaires.

Ces prérequis feraient de Diamniadio, excroissance de Dakar désengorgée, une plaque tournante à l'échelle régionale. A son ouverture l'AIBD compte accueillir trois millions de passagers, et 10 millions à terme. Nul doute que Ibrahima Kane cerne ces réalités et les dynamiques économiques de l'Afrique. Déjà, le Maroc et l'Egypte projettent d'édifier à moyen termes de nouvelles plateformes aéroportuaires. En Afrique Orientale, Addis-Abeba se fixe comme objectifs de devenir un hub global accompagnant Ethiopian Airlines qui dessert plus d'une centaine de destinations dans le monde.

Une étude du cabinet de consultants Forwardkeys révèle que les aéroports africains qui affichent la croissance la plus rapide de leur offre -en nombre de sièges- sont Nairobi (Kenya), Kilimandjaro (Tanzanie) et Kigali (Rwanda), soit une hausse de capacités de 11,2 %, un chiffre deux fois supérieur à la moyenne du continent qui se situe à 5,6 % en 2016. En piste....



SÉNÉGAL

La révision constitutionnelle provoquerait un basculement de régime inédit



Adopté en conseil des ministres le 17 avril, le projet de loi visant à modifier la Constitution est désormais entre les mains des députés. Le texte prévoit de supprimer toute mention du poste de Premier ministre et pourrait introduire un fonctionnement inédit des institutions, sur le modèle d'un régime présidentiel.

Ce sont pas moins de vingt-deux articles qui pourraient être modifiés ou abrogés si les députés adoptent le projet de loi visant à réviser la Constitution. Sont concernés les articles relatifs à la fonction du Premier ministre, mais aussi certains articles touchant à l'équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif.

Annoncée à l'improviste par Mahammed Boun Abdallah Dionne peu après la réélection de Macky Sall à la tête de l'État, la suppression du poste de Premier ministre se justifierait notamment par la réduction du mandat présidentiel de 7 à 5 ans, entérinée par la révision constitutionnelle du 20 mars 2016. Selon l'exposé des motifs du projet de loi, le président de la République dispose désormais « d'un temps plus court pour mettre en œuvre les politiques publiques ». En supprimant « le niveau intermédiaire du Premier ministre », « la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des

politiques publiques n'en seront que plus bénéfiques, et la célérité garantie », assure le texte.

NI RÉGIME PRÉSIDENTIEL NI RÉGIME PARLEMENTAIRE

Le Sénégal basculerait ainsi dans un « régime présidentiel caractérisé par un pouvoir exécutif rationalisé ». Interrogé par Jeune Afrique, le constitutionnaliste Abdoulaye Dièye est dubitatif. « Dans un régime présidentiel à l'américaine, le gouvernement n'existe pas en tant qu'organe institutionnel. Or, selon le projet de loi actuel, la fonction du gouvernement demeure consacrée dans la Constitution [dans l'article 57 du texte], et le président joue en quelque sorte le rôle de chef de gouvernement. On n'est donc pas dans un véritable régime présidentiel. À l'inverse, même si le gouvernement n'est pas responsable politiquement devant elle, l'Assemblée peut tout de même convoquer les ministres et leur poser des questions. On n'est pas, là non plus, dans un régime présidentiel. Avec ce texte, on s'éloigne du régime présidentiel mais aussi du régime parlementaire. On s'achemine vers quelque chose d'inédit. »

Si le texte est prochainement adopté par l'Assemblée à la majorité des 3/5e, le président récupérerait plu-

sieurs des attributions initialement dévolues au Premier ministre ou à son gouvernement. Ainsi, l'article 50 prévoit que désormais, le président de la République « est détenteur du pouvoir réglementaire et dispose de l'administration ». De même, l'article 82 permet au président de saisir l'Assemblée nationale pour qu'elle vote un projet de loi de finances en prenant uniquement en compte ses propres amendements. Une prérogative jusque-là réservée au gouvernement.

Avec ce texte, on s'éloigne du régime présidentiel mais aussi du régime parlementaire. On s'achemine vers quelque chose d'inédit

DES POUVOIRS RENFORCÉS POUR L'ASSEMBLÉE ?

Certaines dispositions consacrant l'équilibre entre les pouvoirs législatif et exécutif seraient également supprimées de l'actuelle Constitution. Le gouvernement ne serait plus responsable devant l'Assemblée (abolition du vote de confiance et de la motion de censure), et à l'inverse le président de la République ne disposerait plus du droit de dissoudre celle-ci. Une modification qui, selon le projet de loi, renforce « l'autorité » du Parlement.

Sur ce point, Abdoulaye Dièye émet

toutefois quelques réserves. « Historiquement, les président sénégalais ont toujours disposé d'une majorité écrasante à l'Assemblée et n'ont jamais eu à dissoudre le Parlement », rappelle-t-il. « Qu'est-ce que cela change, dans les faits, de supprimer aujourd'hui cette possibilité ? »

« Plutôt qu'un équilibre des pouvoirs, on se trouverait plutôt face à un déséquilibre des pouvoirs », estime le professeur en sciences politiques Cheikh Diallo, qui évoque la mise en place d'un « régime présidentiel » qui donnerait les coudées franches au chef de l'État. Avec pour conséquences « un amenuisement du pouvoir législatif et une hypertrophie du pouvoir exécutif. Le président, en devenant le chef du gouvernement, serait à la fois l'arbitre et le capitaine du jeu politique ».

STRATÉGIE POLITIQUE

À l'horizon des législatives qui doivent se tenir en 2022, ces modifications constitutionnelles pourraient, selon le politologue, entraîner des blocages importants si l'opposition parvenait à ravir à Macky Sall sa majorité parlementaire. « En cas de désaccord entre l'exécutif et le législatif, le pays connaîtrait un véritable tremblement de terre institutionnel », analyse Cheikh Diallo.

Macky Sall a-t-il pris la mesure de ce risque ? « À mi-mandat, il sera à la fois à un moment d'apogée électorale et de déclin politique. Les deux dernières années de son quinquennat ne lui appartiendront plus, car il sera le premier président du pays à préparer une élection à laquelle il ne participera pas. La mise en place de ce nouveau régime lui permettrait toutefois d'atténuer les effets d'une éventuelle cohabitation. »

Pour l'heure, Macky Sall devrait pouvoir compter sur les 125 députés de la coalition présidentielle Benno Bokk Yakaar. Convoquée ce jeudi, la conférence des présidents devra déterminer l'agenda de l'Assemblée pour les semaines à venir. Si le texte venait à être examiné en procédure d'urgence, la révision pourrait être entérinée rapidement.

[/www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com)

PROCHAINEMENT



POUR VOS INSERTIONS

33 827 33 31 / 77 503 00 10 / 77 299 49 60